



**Budget  
supplémentaire des  
dépenses (B)  
2016-2017**



BUREAU DU DIRECTEUR  
PARLEMENTAIRE DU  
BUDGET  
OFFICE OF THE  
PARLIAMENTARY  
BUDGET OFFICER

Ottawa, Canada  
Le 17 novembre 2016  
[www.pbo-dpb.gc.ca](http://www.pbo-dpb.gc.ca)

Le mandat du directeur parlementaire du budget (DPB) est de fournir au Parlement, de façon indépendante et objective, des analyses de la situation financière du pays, des prévisions budgétaires du gouvernement et des tendances de l'économie canadienne et, à la demande de tout comité ou parlementaire, évaluer le coût financier de toute mesure proposée relevant des domaines de compétence du Parlement.

Ce rapport présente une analyse détaillée du deuxième volet au Budget principal des dépenses du gouvernement pour l'exercice 2016-2017.

Ce rapport a été préparé par le personnel du directeur parlementaire du budget. Vania Georgieva, Nigel Wodrich et Jason Jaques ont rédigé ce rapport. Trevor Shaw a contribué à l'analyse et formulé des commentaires. Jocelyne Scrim et Nancy Beauchamp ont prêté leur concours à la préparation du rapport en vue de sa publication. Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec [pbo-dpb@parl.gc.ca](mailto:pbo-dpb@parl.gc.ca).

Jean-Denis Fréchette  
Directeur parlementaire du budget

# Table des matières

---

Résumé	3
1. Dépenses proposées dans ce Budget supplémentaire des dépenses	4
2. Nouvelles dépenses selon les thèmes stratégiques	7
2.1 Affaires économiques	7
2.2 Affaires sociales	10
2.3 Affaires internationales	12
2.4 Affaires gouvernementales	13
Notes	15

# Résumé

---

Le Budget supplémentaire des dépenses (B) décrit des dépenses budgétaires supplémentaires de 4,3 milliards de dollars. Le budget demande 3,9 milliards de dollars d'autorisations « votées » et un montant supplémentaire de 0,4 milliard de dollars d'autorisations « législatives ».

Parmi ces autorisations votées, 1,7 milliard de dollars (44 %) de ce budget sont liés à environ 50 mesures annoncées dans le Budget de 2016, y compris :

- 249 millions de dollars pour le Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires. On prévoit que le financement des dépenses en capital du fédéral pour les établissements postsecondaires augmenteront considérablement en 2016-2017, et dépasseraient les dépenses engagées pendant les années ayant suivi immédiatement le ralentissement économique de 2009.
- 283 millions de dollars pour le Programme d'éducation d'Affaires autochtones et du Nord Canada. Dans le Budget de 2016, le gouvernement s'est engagé à dépenser 2,6 milliards de dollars sur cinq ans pour l'éducation primaire et secondaire dans les réserves, à compter de 2016-2017.

Le reste du financement a généralement trait à des mesures annoncées dans les budgets précédents (c.-à-d. le Budget de 2015 et les budgets antérieurs), à des changements dans le coût estimatif des programmes légiférés (pour lesquels l'autorisation législative de dépenser des sommes est déjà en place) et au financement qui n'avait pas été utilisé lors de l'exercice financier précédent et pour lequel le gouvernement demande une autorisation afin de le dépenser cette année.

Environ 9,7 milliards de dollars des autorisations totales ont été inutilisés en 2015-2016, soit 11,6 % (ratio des autorisations non dépensées par rapport aux autorisations dépensées). Les taux de fonds inutilisés ont augmenté de manière constante depuis 2001-2002. Comme nous l'avons mentionné dans les rapports précédents du DPB, l'inutilisation de fonds est une conséquence normale du système de gestion financière du gouvernement. En général, il ne reflète ni une mauvaise gestion ni une mauvaise foi de la part des ministères et organismes.

Les parlementaires pourraient souhaiter confirmer que les dépenses supplémentaires proposées dans ce Budget supplémentaire des dépenses ont des objectifs de rendement correspondants. Comme le DPB et le vérificateur général l'ont fait remarquer dans des rapports précédents, le cadre de mesure du rendement pour certains aspects des dépenses fédérales a été inégal.

# 1. Dépenses proposées dans ce Budget supplémentaire des dépenses

---

Le Budget supplémentaire des dépenses (B) décrit des dépenses budgétaires supplémentaires de 4,3 milliards de dollars. Ce budget demande au Parlement 3,9 milliards de dollars d'autorisations votées et estime des dépenses supplémentaires de 0,4 milliard de dollars en autorisations « législatives ».

En combinaison avec le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses (A), cela porterait les dépenses totales approuvées à 256 milliards de dollars pour 2016-2017. Ces chiffres sont généralement conformes au plan financier du gouvernement récemment présenté dans *l'Énoncé économique de l'automne*.

Le Budget supplémentaire des dépenses (B) correspond à la deuxième période d'approvisionnement. Le gouvernement présente généralement chaque année cinq projets de loi de crédits séparés au Parlement afin d'obtenir les autorisations pour les dépenses annuelles. Les deux premiers sont les plus importants et ils correspondent au Budget principal des dépenses du gouvernement, qui cherche à obtenir une autorisation pour environ 95 % des dépenses totales au cours d'une année donnée. Les trois autres projets de loi correspondent aux Budgets supplémentaires des dépenses, grâce auxquels le gouvernement cherche à obtenir l'approbation du Parlement pour dépenser des sommes dans le cadre d'initiatives qui « soit n'étaient pas suffisamment définies pour être incluses dans le Budget principal des dépenses ou qui ont été précisées ultérieurement afin de rendre compte de l'évolution de programmes et de services particuliers ».

De ces autorisations votées, 1,7 milliard de dollars (44 %) sont liés à des mesures annoncées dans le Budget de 2016<sup>1</sup>. Le reste du financement a généralement trait à :

- des mesures annoncées dans les budgets précédents (voir le Budget de 2015 et les budgets antérieurs),
- à des changements dans le coût estimatif des programmes légiférés (pour lesquels l'autorisation législative de dépenser est déjà en place); et,
- au financement qui n'avait pas été utilisé lors de l'exercice financier précédent et pour lequel le gouvernement demande une autorisation afin de le dépenser cette année (voir encadré 1.1).

### Encadré 1.1 Fonds non utilisés

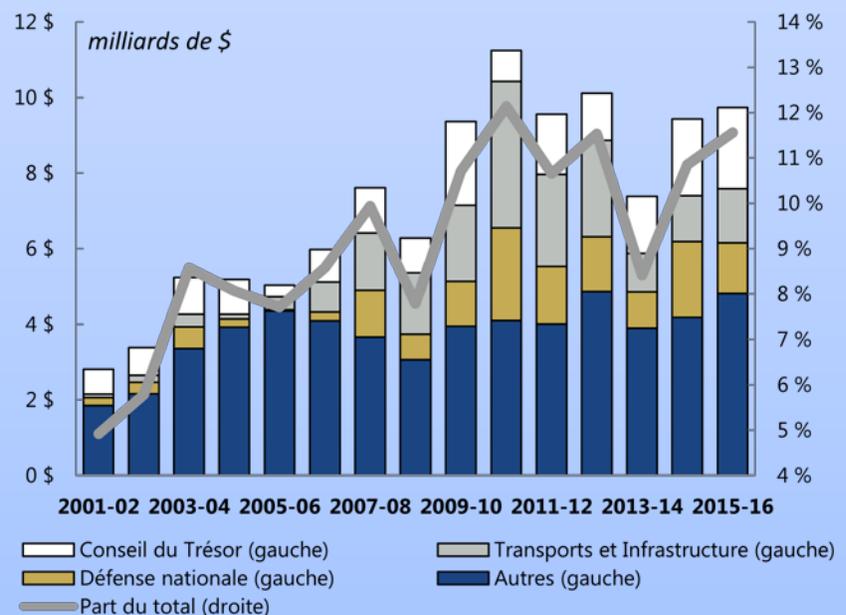
Les fonds non utilisés représentent des sommes approuvées par le Parlement dans le cadre de projets de loi de crédits annuels qui n'ont pas été dépensés pour un exercice financier donné. Il y a des fonds inutilisés parce que l'autorisation légale de dépenser la plupart des sommes autorisées par le Parlement expire à la fin de chaque exercice financier.

Parmi les 9,7 milliards de dollars de fonds inutilisés en 2015-2016, environ la moitié (4,9 milliards de dollars) peuvent être attribués à la Défense nationale, à Transports Canada, à Infrastructure Canada et au Conseil du Trésor.

Les prévisions budgétaires « tiennent aussi compte du fait qu'une certaine partie des fonds compris aux budgets des dépenses seront inutilisés à la fin de l'exercice et seront reportés aux exercices suivants ou ne seront tout simplement pas dépensés. » L'une des principales causes de l'inutilisation de fonds est l'asymétrie dans les autorisations. Les autorisations de dépenses fédérales sont des plafonds de dépenses légaux plutôt que des estimations du niveau réel des dépenses. Cela signifie que « la loi interdit aux ministères de dépasser les plafonds des dépenses ». Parmi d'autres raisons à l'inutilisation de fonds, mentionnons les retards non prévus dans la mise en œuvre des programmes et les changements de priorités.

Étant donné ces causes structurelles à l'inutilisation de fonds, le gouvernement prévoit des mécanismes accélérés pour déplacer les fonds inutilisés d'un exercice à l'autre. En font partie les crédits du Conseil du Trésor pour les reports des budgets de fonctionnement et d'immobilisations, qui sont présentés pour examen parlementaire chaque année.

### Fonds inutilisés dans les autorisations de dépenser



Sources : Comptes publics du Canada et directeur parlementaire du budget.

## 2. Nouvelles dépenses selon les thèmes stratégiques

---

Le gouvernement classe chaque dollar qu'il dépense par catégorie de stratégique (figure 3-1). Il existe quatre principaux thèmes et 16 sous-thèmes. Les principales rubriques (Affaires économiques, Affaires sociales, Affaires internationales et Affaires gouvernementales) ont pour objet de saisir l'essence des dépenses du gouvernement<sup>2</sup>. En suivant les crédits et les dépenses à l'intérieur de ce cadre, les parlementaires peuvent se concentrer sur les objectifs de la politique et les priorités du gouvernement.

### 2.1 Affaires économiques

---

Les Affaires économiques connaîtraient la plus importante augmentation de dépenses, 1,9 milliard de dollars (1,1 %). La plus importante augmentation de financement proposée a trait à 1,25 milliard de dollars pour **Une croissance économique forte**. En fait partie une combinaison d'investissements dans les biens d'infrastructure fédérale, y compris le transfert proposé de 350,6 millions de dollars à l'Autorité du Pont Windsor-Détroit pour le Passage international de la rivière Détroit, 23,8 millions de dollars pour Infrastructure Canada pour le Projet de corridor du nouveau pont pour le Saint-Laurent et 21,0 millions de dollars pour le Programme de financement permanent et souple d'Infrastructure Canada.

Ce dernier programme fournit un financement aux municipalités pour l'infrastructure. Le financement est fourni dans le cadre du Fonds fédéral de la taxe sur l'essence. Les fonds fédéraux « sont versés à l'avance et il n'est pas nécessaire de les utiliser au cours de l'année où ils ont été octroyés<sup>3</sup>. »

Cette augmentation du financement est conforme à l'engagement pris par le gouvernement dans le Budget de 2016 de transférer « les fonds non affectés de programmes d'infrastructure fédéraux plus anciens aux municipalités par l'entremise du Fonds de la taxe sur l'essence en 2016-2017 afin d'assurer que les fonds seront canalisés à court terme vers les priorités des municipalités en matière d'infrastructure<sup>4</sup>. »

**Figure 2-1 Autorisations de dépenser pour l'ensemble du gouvernement**

Secteur de dépenses	Budget des dépenses à ce jour (2016-2017) (millions de \$)	Budgets supplémentaires des dépenses (A) (millions de \$)	Total révisé (millions de \$)	Changement (pourcent)
<b>Affaires économiques</b>	<b>1 73 387</b>	<b>1 855</b>	<b>175 242</b>	<b>1,1 %</b>
Une croissance économique forte	108 589	1 250	109 839	1,2 %
La sécurité de revenu et l'emploi pour les Canadiens	54 672	96	54 768	0,2 %
Une économie axée sur l'innovation et le savoir	7 497	446	7 943	5,9 %
Un environnement propre et sain	2 091	59	2 149	2,8 %
Un marché équitable et sécurisé	538	5	543	0,9 %
<b>Affaires sociales</b>	<b>47 314</b>	<b>1 358</b>	<b>48 671</b>	<b>2,9 %</b>
Une société diversifiée qui favorise la dualité linguistique et l'inclusion sociale	10 039	593	10 631	5,9 %
Un Canada sécuritaire et sécurisé	28 435	327	28 762	1,1 %
Des Canadiens en santé	6 611	352	6 963	5,3 %
Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques	2 229	86	2 315	3,9 %
<b>Affaires internationales</b>	<b>6 938</b>	<b>728</b>	<b>7 666</b>	<b>10,5 %</b>
La réduction de la pauvreté dans le monde grâce au développement international durable	3 264	439	3 704	13,5 %
Un monde sécuritaire et sécurisé grâce à l'engagement international	3 425	279	3 704	8,1 %
Un Canada prospère grâce au commerce international	242	9	251	3,7 %
Un partenariat nord américain fort et mutuellement avantageux	7	0	7	4,1 %
<b>Affaires gouvernementales</b>	<b>23 762</b>	<b>316</b>	<b>24 078</b>	<b>1,3 %</b>
Des activités gouvernementales bien gérées et efficaces	21 368	362	21 730	1,7 %
Un gouvernement fédéral transparent, responsable et sensible aux besoins des Canadiens	1 574	- 86	1 488	- 5,4 %
Des institutions démocratiques fortes et indépendantes	820	40	860	4,9 %

Un rapport du vérificateur général de 2016 a fait remarquer que certaines mesures de rendement et certains résultats ont été inadéquats pour le financement fourni par le Fonds sur la taxe sur l'essence, qui comprend celui provenant du Programme de financement permanent et souple<sup>5</sup>. Plus précisément :

... Infrastructure Canada n'avait pas été en mesure de démontrer de manière satisfaisante que le Fonds avait contribué à l'assainissement de l'air et de l'eau et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Infrastructure Canada n'a pas mis en œuvre la stratégie de mesure du rendement qui aurait pu lui permettre de déterminer si le Fonds atteignait ses objectifs et de rendre compte des résultats au

Parlement et à la population canadienne. Nous avons également constaté que le Ministère ne faisait pas une gestion cohérente des exigences clés en matière de reddition de comptes et d'établissement de rapports. Il lui est donc difficile de faire savoir au Parlement dans quelle mesure les fonds ont été gérés de façon appropriée et utilisés aux fins prévues.

- Printemps 2016 - Rapports de la commissaire à l'environnement et au  
développement durable

Rapport 1 – Le soutien fédéral à l'appui de l'infrastructure municipale durable

Conformément à l'engagement pris par le gouvernement dans les lettres de mandat ministérielles « d'assurer un suivi et communiquer les progrès réalisés entourant nos engagements, d'évaluer l'efficacité du travail et d'harmoniser nos ressources et priorités », les parlementaires pourraient souhaiter s'assurer qu'Infrastructure Canada ait des plans de gestion concrets pour les projets qui sont financés dans le cadre du Programme de financement permanent et souple<sup>6</sup>.

Le plus important domaine de croissance est ***Une économie axée sur l'innovation et le savoir***, qui augmenterait de 446 millions de dollars (5,9 %). Ce changement peut être expliqué en grande partie par la demande d'un financement supplémentaire de 249,3 millions de dollars faite par Innovation, Sciences et Développement économique Canada pour le Fonds d'investissement stratégique (FIS) pour les établissements postsecondaires. Cette demande est venue s'ajouter aux 499,2 millions de dollars demandés dans le Budget supplémentaire des dépenses (A).

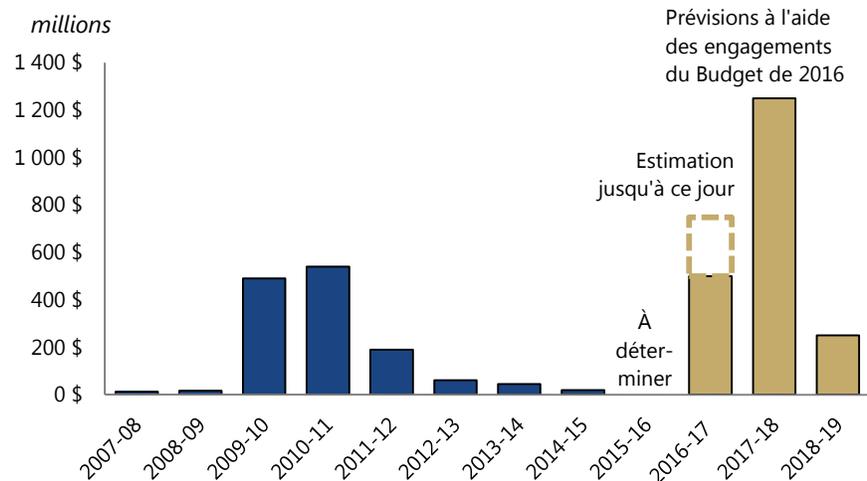
Le FIS fait partie du *Programme d'innovation* dans le Budget de 2016, dans le cadre duquel le gouvernement s'engage à redéfinir « la façon dont il appuie l'innovation et la croissance, en collaboration et en coordination avec le secteur privé, les provinces, les territoires et les municipalités, les universités et les collèges, et le secteur à but non lucratif<sup>7</sup>. »

Les investissements consentis dans le cadre du FIS ont pour objectif de veiller à ce que les universités et les collèges soient correctement dotés pour former, attirer et maintenir des personnes hautement qualifiées et novatrices. Cela contribuera par conséquent à l'atteinte des objectifs du Canada en matière d'innovation.

Le FIS fournit jusqu'à 2 milliards de dollars pour les projets d'infrastructure dans les établissements postsecondaires et établissements connexes comme les établissements de formation et de recherche. Le gouvernement s'engage à couvrir jusqu'à la moitié des coûts admissibles des projets, encourageant les gouvernements provinciaux, les investisseurs du secteur privé et d'autres partenaires non fédéraux à fournir le reste du financement. Cette limite à la contribution fédérale est augmentée jusqu'à 100 % du coût des projets admissibles dans les établissements qui sont agréés par un gouvernement autochtone<sup>8</sup>.

La figure 2-2 montre l'augmentation importante de la contribution fédérale pour les dépenses d'immobilisations des universités et des collèges conférant des diplômes. Les estimations des dépenses en capital du fédéral dans les établissements postsecondaires en 2016-2017 dépasseraient les dépenses engagées pendant les années ayant suivi immédiatement le ralentissement économique de 2009<sup>1</sup>.

**Figure 2-2 Contribution fédérale aux fonds d'immobilisations des établissements postsecondaires**



Sources : Statistique Canada, Budget supplémentaire des dépenses (B), Ministère des Finances Canada, et le directeur parlementaire du budget.

Remarque : Les montants indiqués pour 2016-2017 à 2018-2019 ont été calculés par le DPB. Le total des trois années équivaut à l'engagement de financement de 2,0 milliards de dollars du Budget de 2016. Pour l'exercice 2016-2017, il s'agit des autorisations jusqu'à ce jour. Les données pour 2017-2018 et 2018-2019 sont des projections.

## 2.2 Affaires sociales

Les Affaires sociales recevraient des fonds supplémentaires de 1,36 milliard de dollars (2,9 %). Sous cette rubrique, la plus importante augmentation au programme découle du programme d'éducation (283 millions de dollars)

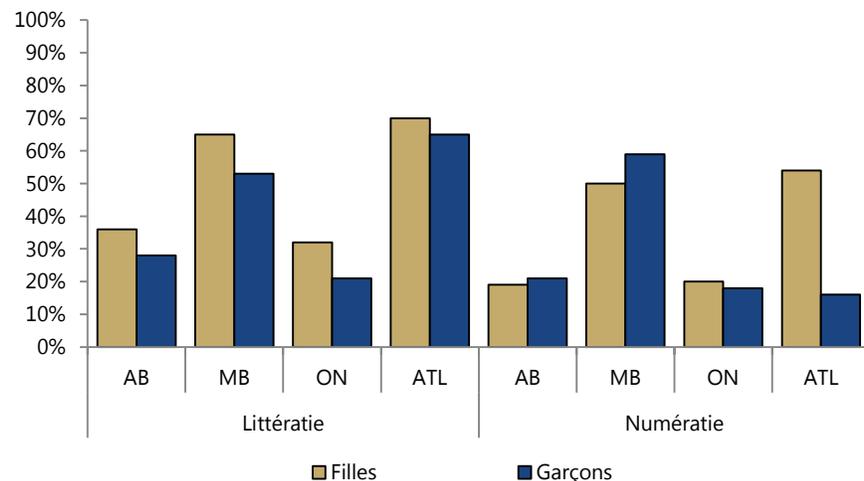
<sup>1</sup> Une grande partie de ce financement de stimulation peut faire partie du Programme d'infrastructure du savoir, qui faisait partie du Plan d'action économique annoncé en 2009. Il a fourni jusqu'à 2 milliards de dollars pour appuyer les dépenses d'infrastructure dans les universités et les collèges.

d'Affaires autochtones et du Nord Canada (AANC), l'accent étant mis sur l'éducation élémentaire et secondaire des Premières nations.

Parmi les objectifs du programme d'éducation, mentionnons aider les étudiants autochtones à atteindre des résultats scolaires comparables à ceux des autres Canadiens et financer une éducation adaptée sur le plan culturel pour les élèves vivant dans les réserves. Le financement le plus élevé correspond à l'engagement pris par le gouvernement dans le Budget de 2016 de dépenser 2,6 milliards de dollars sur cinq ans pour l'éducation primaire et secondaire dans les réserves à compter de 2016-17<sup>9</sup>. Un prochain rapport du DPB présentera une analyse des dépenses d'éducation dans les réserves.

Étant donné ces nouvelles autorisations, les parlementaires pourraient souhaiter demander des éclaircissements sur les mesures utilisées pour évaluer de manière significative l'efficacité du gouvernement à mettre en œuvre le programme. Les plus récents Rapport ministériel sur le rendement et Rapport sur les plans et les priorités (2014-2015 et 2016-2017, respectivement) d'AANC ne renferment pas d'ensembles complets comparables de mesures du rendement à l'échelle provinciale. Le sous-programme d'éducation élémentaire et secondaire ne comporte actuellement qu'un seul indicateur de rendement publié et les résultats ont été présentés uniquement pour quatre des sept régions provinciales (figure 2-3).

**Figure 2-3** Pourcentage d'élèves dans les réserves qui atteignent ou dépassent l'évaluation normative en littératie et numératie dans la province de référence, 2013-2014

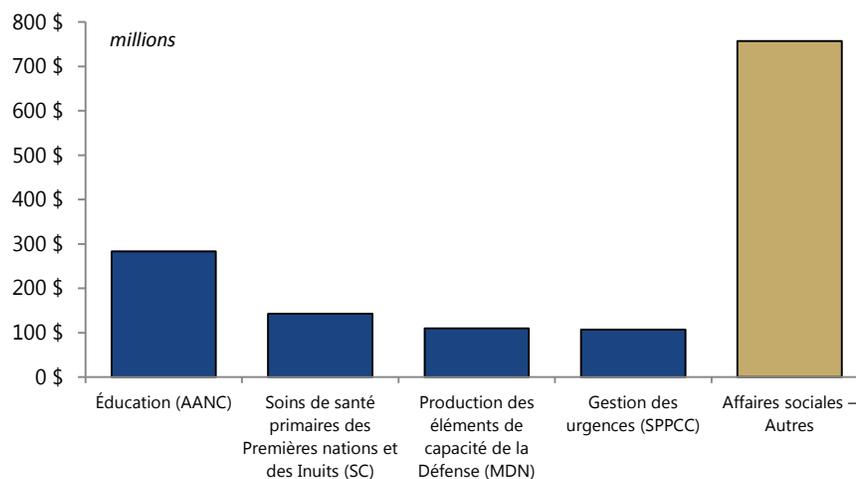


Source : Rapport ministériel sur le rendement d'Affaires autochtones et du Nord Canada, 2014-2015<sup>10</sup>

Parmi d'autres propositions de programme de ce Budget supplémentaire des dépenses (B), mentionnons les augmentations du financement pour les soins

de santé primaires des Premières nations et des Inuits (143 millions de dollars), la Production des éléments de capacité de la Défense (110 millions de dollars) et la Gestion des urgences (107 millions de dollars) (figure 2-4).

**Figure 2-4** Affectations importantes pour dépenses supplémentaires à l'intérieur d'Affaires sociales, selon le programme



Source : Budget supplémentaire des dépenses (B) 2016-17

Remarque : AANC – Affaires autochtones et du Nord Canada  
 SC – Santé Canada  
 MDN – Ministère de la Défense nationale  
 SPPCC – Sécurité publique et Protection civile Canada

## 2.3 Affaires internationales

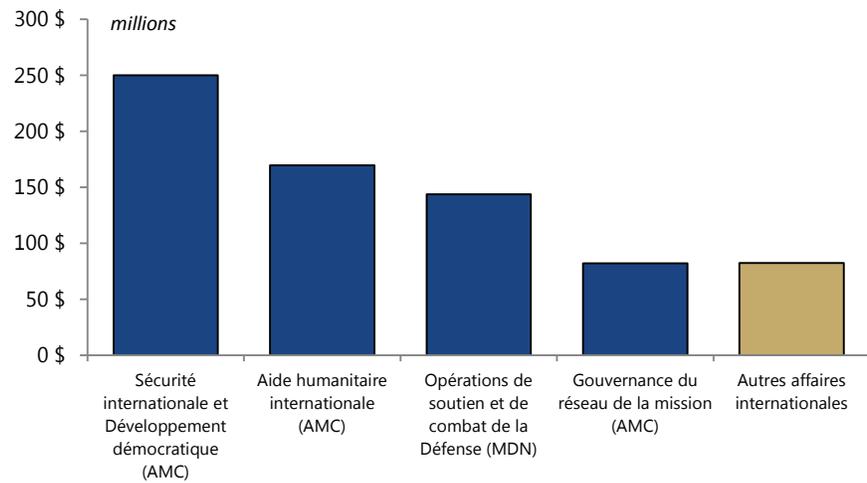
Les Affaires internationales ont eu droit à la plus importante augmentation en pourcentage de nouveaux fonds prévus dans ce Budget supplémentaire des dépenses (B), soit 728 millions de dollars, (10,5 %) de plus que les estimations à ce jour. Cette augmentation de dépenses s'inscrit dans le cadre de la détérioration de la situation sécuritaire dans des pays où le Canada est engagé. La plus grande partie du financement supplémentaire consistait en des transferts à des organismes tiers afin de promouvoir la paix, la sécurité et le développement. En font partie 179 millions de dollars sous forme de subventions pour l'aide au développement, l'aide humanitaire et la préparation en cas de catastrophe dans des endroits comme le Sud-Est asiatique<sup>11</sup>, le Sri Lanka<sup>12</sup>, la Colombie<sup>13</sup>, Haïti<sup>14</sup> et en particulier l'Iraq et la Syrie<sup>15</sup>.

En font également partie 179 millions de dollars de subventions et contributions afin d'appuyer les programmes pour la stabilisation et les opérations de paix, visiblement à l'appui du nouveau Programme pour la stabilisation et les opérations de paix (PSOP). Ce programme engage

450 millions de dollars dans l'ensemble du gouvernement sur une période de trois ans afin d'appuyer les opérations de paix dans le monde, y compris par l'entremise des Nations Unies<sup>16</sup>.

À l'échelle du programme à l'intérieur d'Affaires internationales, plus du tiers des nouveaux fonds (250 millions de dollars) sont allés au Programme de sécurité internationale et de développement démocratique d'Affaires mondiales Canada (AMC). Parmi les autres augmentations de financement de programmes d'AMC, mentionnons l'Aide humanitaire internationale (170 millions de dollars) et la Gouvernance du réseau de la mission, l'Orientation stratégique et les Services partagés (82 millions de dollars). Le ministère de la Défense nationale recevrait une augmentation de 144 millions de dollars pour les Opérations de soutien et de combat de la Défense (figure 2-5).

**Figure 2-5** Affectations importantes pour dépenses supplémentaires à l'intérieur d'Affaires internationales, selon le programme



Source : Budget supplémentaire des dépenses (B) 2016-2017

Remarque : AMC – Affaires mondiales Canada  
MDN – Ministère de la Défense nationale

## 2.4 Affaires gouvernementales

Le gouvernement propose d'augmenter les dépenses dans les Affaires gouvernementales (c.-à-d. les activités internes du secteur public) de 316 millions de dollars (1,3 %) pour les faire passer à un peu plus de 24 milliards de dollars au cours du présent exercice financier. Pratiquement toutes les augmentations proposées ont trait au financement supplémentaire pour *Activités gouvernementales bien gérées et efficaces* (362 millions de dollars), qui met de l'avant l'optimisation des ressources dans l'administration gouvernementale.

Le programme *Conception et prestation des programmes pangouvernementaux* du Secrétariat du Conseil du Trésor aurait droit à la plus importante augmentation de financement (91 millions de dollars), doublant presque ainsi son budget en le faisant passer à 186 millions de dollars pour le présent exercice financier. Comme il est mentionné dans le Rapport sur les plans et les priorités du Ministère, ce programme est chargé de concevoir et fournir des activités, des systèmes, des services et des opérations avec d'autres organisations du gouvernement du Canada, à leur intention ou en leur nom afin d'améliorer la qualité des services et l'optimisation<sup>17</sup>.

L'augmentation du financement découle principalement d'un engagement pris dans le Budget de 2016, qui réserve 75,2 millions de dollars sur deux ans pour remplacer les diverses plates-formes de technologie de l'information dans l'ensemble des ministères et organismes fédéraux par de nouveaux systèmes « pangouvernementaux ». Le budget a également promis que cette initiative permettrait de réaliser des économies et d'améliorer la qualité des services<sup>18</sup>.

Comme il a été mentionné par le vérificateur général du Canada dans diverses vérifications du rendement, et à la lumière d'une expérience récente avec la mise en œuvre de l'initiative de modernisation de la paye du gouvernement, la réforme des opérations administratives peut présenter des difficultés<sup>19</sup>. Le DPB remarque que ni le budget, ni le RPP du Ministère n'ont précisé les économies ou les améliorations du niveau de service qui résulteraient de ces investissements proposés, pas plus que les risques financiers associés à ces projets.

La lettre de mandat adressée au président du Conseil du Trésor lui donnait pour instruction de « rendre publics les renseignements clés sur lesquels reposent nos décisions<sup>20</sup>. » À ce titre, les parlementaires pourraient souhaiter demander d'autres détails concernant les économies qui seront réalisées à partir des dépenses supplémentaires proposées, comment ces économies seront réalisées (p. ex. au moyen de mises à pied ou d'une diminution des contrats octroyés à l'externe), ce que sont les niveaux de service actuels pour les opérations administratives qui seront « transformées » et comment et dans quelle mesure doit-on s'attendre à ce que ces niveaux de service soient améliorés.

# Notes

---

- <sup>1</sup> Secrétariat du Conseil du Trésor, Budget supplémentaire des dépenses.  
<https://www.tbs-sct.gc.ca/hgw-cgf/finances/pgs-pdg/se-bsd/sups/b/20162017/seb-bsdb01-fra.asp>.
- <sup>2</sup> On trouve une bonne description de chacune des rubriques et sous-rubriques dans l'InfoBase du SCT : <http://www.tbs-sct.gc.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#goco>.
- <sup>3</sup> Rapport sur les plans et les priorités d'Infrastructure Canada. (2016),  
<http://www.infrastructure.gc.ca/alt-format/pdf/rpp/2016-2017-RPP-fra-FINAL.pdf>.
- <sup>4</sup> Budget de 2016 : Assurer la croissance de la classe moyenne,  
<http://www.budget.gc.ca/2016/docs/plan/budget2016-fr.pdf>.
- <sup>5</sup> Printemps 2016 – Rapport du vérificateur général du Canada. Rapport 1- Le soutien fédéral à l'appui de l'infrastructure municipale durable,  
[http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl\\_cesd\\_201605\\_01\\_f\\_41380.html](http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/Francais/parl_cesd_201605_01_f_41380.html).
- <sup>6</sup> Lettre de mandat du ministre de l'Infrastructure et des Collectivités,  
<http://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-du-ministre-de-l'infrastructure-et-des-collectivites>.
- <sup>7</sup> Budget de 2016, chapitre2- Une croissance avantageuse pour la classe moyenne, <http://www.budget.gc.ca/2016/docs/plan/ch2-fr.html>.
- <sup>8</sup> Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires : Aperçu du programme. (2016),  
[https://www.ic.gc.ca/eic/site/051.nsf/fra/h\\_00001.html](https://www.ic.gc.ca/eic/site/051.nsf/fra/h_00001.html).
- <sup>9</sup> Budget de 2016, chapitre 3, <http://www.budget.gc.ca/2016/docs/plan/ch3-fr.html>.
- <sup>10</sup> Affaires autochtones et du Nord Canada (2015). Rapport ministériel sur le rendement, <http://www.aadnc-aandc.gc.ca/fra/1432826246467/1432826394222>.
- <sup>11</sup> Affaires mondiales Canada (2016). Document d'information – Le Canada fait la promotion de la sécurité régionale et de la sûreté en Asie du Sud-Est,  
<http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?mthd=advSrch&crtr.mnthndVI=11&crtr.dpt1D=6673&nid=1104099&crtr.kw=&crtr.yrStrtVI=2015&crtr.dyStrtVI=15&crtr.aud1D=&crtr.mnthStrtVI=11&crtr.page=19&crtr.yrndVI=2018&crtr.dyndVI=7&ga=1.125455050.1121045961.1390250759>.

- <sup>12</sup> Affaires mondiales Canada (2016). Document d'information – Annonces de projets, [http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?mthd=advSrch&crtr.mnthndVI=11&crtr.dpt1D=6673&nid=1105989&crtr.kw=&crtr.yrStrtVI=2015&crtr.dyStrtVI=15&crtr.aud1D=&crtr.mnthStrtVI=11&crtr.page=18&crtr.yrndVI=2018&crtr.dyndVI=7&\\_ga=1.125455050.1121045961.1390250759](http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?mthd=advSrch&crtr.mnthndVI=11&crtr.dpt1D=6673&nid=1105989&crtr.kw=&crtr.yrStrtVI=2015&crtr.dyStrtVI=15&crtr.aud1D=&crtr.mnthStrtVI=11&crtr.page=18&crtr.yrndVI=2018&crtr.dyndVI=7&_ga=1.125455050.1121045961.1390250759).
- <sup>13</sup> Affaires mondiales Canada (2016). Discours de la ministre Bibeau à l'occasion de l'annonce de fonds canadiens pour des projets de développement en Colombie, [http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?mthd=advSrch&crtr.mnthndVI=11&crtr.dpt1D=6673&nid=1095169&crtr.kw=&crtr.yrStrtVI=2015&crtr.dyStrtVI=15&crtr.aud1D=&crtr.mnthStrtVI=11&crtr.page=23&crtr.yrndVI=2018&crtr.dyndVI=7&\\_ga=1.129165132.1121045961.1390250759](http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?mthd=advSrch&crtr.mnthndVI=11&crtr.dpt1D=6673&nid=1095169&crtr.kw=&crtr.yrStrtVI=2015&crtr.dyStrtVI=15&crtr.aud1D=&crtr.mnthStrtVI=11&crtr.page=23&crtr.yrndVI=2018&crtr.dyndVI=7&_ga=1.129165132.1121045961.1390250759).
- <sup>14</sup> Affaires mondiales Canada (2016). Document d'information – Le Canada fournit une aide humanitaire supplémentaire de deux millions de dollars à Haïti, [http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?mthd=advSrch&crtr.mnthndVI=11&crtr.dpt1D=6673&nid=1137819&crtr.kw=&crtr.yrStrtVI=2015&crtr.dyStrtVI=15&crtr.aud1D=&crtr.mnthStrtVI=11&crtr.page=5&crtr.yrndVI=2018&crtr.dyndVI=7&\\_ga=1.86722264.1121045961.1390250759](http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?mthd=advSrch&crtr.mnthndVI=11&crtr.dpt1D=6673&nid=1137819&crtr.kw=&crtr.yrStrtVI=2015&crtr.dyStrtVI=15&crtr.aud1D=&crtr.mnthStrtVI=11&crtr.page=5&crtr.yrndVI=2018&crtr.dyndVI=7&_ga=1.86722264.1121045961.1390250759).
- <sup>15</sup> Affaires mondiales Canada (2016). Le Canada s'engage à fournir une aide humanitaire et un soutien à la stabilisation en Iraq, <http://news.gc.ca/web/article-fr.do?nid=1101179>.
- <sup>16</sup> Affaires mondiales Canada (2016). Le Canada appuiera les opérations de paix, [http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?mthd=advSrch&crtr.mnthndVI=11&crtr.dpt1D=6673&nid=1117209&crtr.kw=&crtr.yrStrtVI=2015&crtr.dyStrtVI=15&crtr.aud1D=&crtr.mnthStrtVI=11&crtr.page=15&crtr.yrndVI=2018&crtr.dyndVI=7&\\_ga=1.162572028.1121045961.1390250759](http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?mthd=advSrch&crtr.mnthndVI=11&crtr.dpt1D=6673&nid=1117209&crtr.kw=&crtr.yrStrtVI=2015&crtr.dyStrtVI=15&crtr.aud1D=&crtr.mnthStrtVI=11&crtr.page=15&crtr.yrndVI=2018&crtr.dyndVI=7&_ga=1.162572028.1121045961.1390250759).
- <sup>17</sup> Rapport sur les plans et les priorités 2016-2017 du Secrétariat du Conseil du Trésor, <https://www.tbs-sct.gc.ca/ip-pi/reports-rapports/rpp/2016-2017/tbd-fra.pdf>.
- <sup>18</sup> Budget de 2016, chapitre 7, <http://www.budget.gc.ca/2016/docs/plan/ch7-fr.html>.
- <sup>19</sup> Automne 2015 – Rapport du vérificateur général du Canada : Services partagés en technologies de l'information. (2015), [http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl\\_oag\\_201511\\_04\\_f.pdf](http://www.oag-bvg.gc.ca/internet/docs/parl_oag_201511_04_f.pdf).
- <sup>20</sup> Lettre de mandat au président du Conseil du Trésor, <http://pm.gc.ca/fra/lettre-de-mandat-du-president-du-conseil-du-tresor-du-canada>.